

Fiche d'information

Information sur la procédure de demande de financement de votre offre de cours par la CCNT

1 Situation de départ

La CCNT finance des formations et des formations continues au sein de la branche. La décision d'intégrer de nouvelles offres incombe à l'organe de contrôle de la CCNT. Hotel & Gastro formation Suisse (HGf) est chargée par l'organe de contrôle de la CCNT de vérifier que les demandes de financement sont complètes et réalisables. Elle est en outre le point de contact pour les prestataires de formation en ce qui concerne le déroulement administratif des cours.

2 Situation actuelle

Jusqu'à présent, l'organisation requérante était libre de choisir la forme et le moment de la demande. Cela entraînait souvent un grand besoin de coordination et de clarification. Cela rendait la mise en œuvre difficile et entraînait des processus complexes. De plus, les demandes étaient soumises sans planification temporelle.

3 Une approche structurée

A l'avenir, les organisations requérantes seront soutenues dans la soumission d'une demande complète. HGf met dès à présent à disposition un formulaire structuré qui doit être rempli intégralement pour les nouvelles demandes et les demandes récurrentes et être remis dans les délais. Outre le caractère complet, HGf examine l'impact des offres de formation sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ainsi que leur faisabilité. Elle établit une recommandation sur l'admission ou la poursuite de l'offre à l'attention de l'organe de contrôle CCNT. Celui-ci décide en dernier ressort de l'acceptation ou du refus d'une offre.

4 Dates et délais

Les demandes seront désormais soumises à une date limite :

- Les demandes doivent être déposées au plus tard fin mars pour l'année suivante

Il est important de savoir : En raison des moyens financiers limités, les offres existantes seront également examinées selon les mêmes critères dans une prochaine étape.

5 Où trouver des informations supplémentaires ?

Toutes les informations et tous les documents sont disponibles sur :
www.hotelgastro.ch/fr/ccnt.

Pour toute question, HGf se tient à votre disposition à l'adresse suivante :
subventionen@hotelgastro.ch.

Weggis, décembre 2023